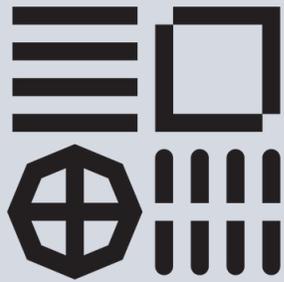


JACQUEMINOIS

Volume 17, numéro 8, 22 août 2025



Fiers de nos racines



MOT DU CONSEIL

Chères citoyennes et chers citoyens,

La fin des vacances d'été approche, mais il nous reste encore de belles semaines pour profiter de notre communauté et passer du temps ensemble. Vous êtes d'abord invités à venir en grand nombre aux portes ouvertes de notre caserne de pompiers qui auront lieu ce samedi 23 août. C'est une occasion privilégiée pour mieux comprendre ce métier essentiel, rencontrer les femmes et les hommes qui veillent sur notre sécurité, et passer un bon moment en famille grâce aux nombreuses activités prévues pour petits et grands — sans oublier la bonne nourriture qui sera offerte sur place! De plus, pour clore le mois en beauté, ne manquez pas notre grande Soirée Country le vendredi 29 août au parc Camille-Beaudin. Enfilez vos bottes de cow-boy, révissez vos pas de danse et venez vivre une soirée festive où la bonne humeur sera au rendez-vous.

Profitons pleinement de ces derniers instants de l'été pour célébrer ensemble, échanger des sourires et créer de beaux souvenirs. Au plaisir de vous y voir!

Vous l'avez sans doute remarqué : la démolition de l'ancienne église a eu lieu dans les dernières semaines. Ce bâtiment, qui a accueilli tant d'événements marquants, restera à jamais gravé dans notre mémoire collective. Bien que nous tournions une page importante de notre histoire, sachez que nous n'oublions pas la valeur de ce lieu. Des artefacts et des éléments significatifs seront soigneusement préservés et mis en valeur dans le prochain bâtiment, afin que l'esprit et l'histoire de notre ancien centre communautaire continuent de vivre au cœur de notre communauté. Ce projet représente bien plus qu'une construction : il s'agit d'un héritage que nous faisons évoluer ensemble, pour offrir aux générations futures un lieu encore plus accueillant et rassembleur.

Merci à toutes et à tous pour votre soutien et votre attachement à notre belle municipalité.

- Votre conseil municipal

Fête du travail
Bureau municipal fermé le lundi 1er septembre 2025

INFORMATIONS SUR LES SÉANCES DU CONSEIL



Prochaine rencontre : mardi 9 septembre 2025 | 19 h
Lieu: 20, rue Principale



Les séances sont diffusées en simultané sur la plateforme TEAMS | Lien et code disponible sur l'événement du site internet.



L'enregistrement est rendu disponible au lendemain des séances sur la chaîne YouTube de la municipalité et le site internet.

Règlement SE-906 relatif à l'utilisation de l'eau potable

L'objet de ce règlement est de fixer les normes d'utilisation de l'eau potable provenant du réseau d'aqueduc de la municipalité et s'applique à l'ensemble du territoire.

Informez-vous des nouvelles dispositions relatives à l'arrosage auprès de la réception de la municipalité au 450-347-5446, poste 403.

Règlement numéro TR-701 relatif aux branchements et rejets aux réseaux d'aqueduc et d'égouts municipaux

L'objet de ce règlement est de prescrire les dispositions applicables aux demandes d'un permis de branchement, aux travaux de branchement aux réseaux d'aqueduc et d'égouts municipaux, au cheminement des eaux pluviales et souterraines, à la tuyauterie et aux équipements de plomberie intérieurs, aux dispositifs anti-refoulement, aux compteurs d'eau, ainsi qu'à l'usage des services d'aqueduc et d'égout municipaux, notamment les rejets à l'égout sanitaire.

RECRUTEMENT

ON RECRUTE : Responsable de l'administration et des communications (temporaire)

La municipalité est à la recherche d'un(e) responsable de l'administration et des communications pour un contrat temporaire. Consultez les dernières pages de cette édition pour tous les détails sur le poste et sur les conditions de travail.



DOSSIERS FINANCES ET TRÉSORERIE

Dates de versements de taxes à retenir

Rappel que le **quatrième et dernier paiement de taxes 2025 est dû jeudi le 11 septembre**. On vous invite à procéder au paiement au bureau municipal ou via votre institution financière.

1er versement	13 mars 2025	3e versement	10 juillet 2025
2e versement	8 mai 2025	4e versement	11 septembre 2025

Institutions financières partenaires pour le paiement des taxes municipales

Si vous souhaitez payer vos taxes en ligne, sur le site de votre institution financière, il est possible de le faire pour les clients des institutions suivantes :

INSTITUTION	NOM À CHERCHER
Caisse Desjardins	municipalité de saint-jacques-le-mineur (taxes)
Banque Nationale du Canada (BN)	municipalité de saint-jacques-le-mineur (taxes)
Banque Scotia	ST Jacques Mineur (MUN) Taxes
Banque Laurentienne du Canada	saint-jacques-le-mineur (taxes)
Banque Royale du Canada (RBC)	MUN ST-JACQUES-LE-MINEUR – TAXES
Tangerine	St-Jacques-le-Mineur – Taxes
Banque Toronto-Dominion (TD)	MUNICIPALITY ST-JACQUES-LE-MINEUR TAXES
Banque de Montréal (BMO)	MINEUR

Sachez toutefois que ce service n'est pas offert pour les clients de la Banque Canadienne impériale de Commerce (CIBC), car cette institution charge des frais aux fournisseurs.

DOSSIERS ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

Candidatures au conseil municipal

Vous songez à poser votre candidature pour les élections municipales 2025? C'est une excellente façon de faire une différence dans votre communauté et de faire entendre votre voix! Voici quelques informations pertinentes :

- Les candidatures seront acceptées au bureau municipal du 19 septembre 9h00 au 3 octobre 16h30.
- Sept (7) postes sont à combler : le poste de mairesse ou maire, ainsi que six (6) postes de conseillère ou conseiller (un pour chaque district électoral).
- Vous n'êtes pas obligés de vous présenter dans le district électoral où vous habitez.
- Si une seule personne se présente pour un poste, celle-ci sera considérée élue par acclamation dès le 3 octobre 16h30. Dans le cas où plusieurs personnes se présentent pour un poste, des élections seront tenues le 2 novembre 2025.
- Si personne ne se présente pour un poste, un recommencement d'élections aura lieu quelques semaines plus tard, et ce jusqu'à ce que tous les postes soient comblés.
- Les candidatures pour tous les postes seront visibles sur le site web de la municipalité et mises à jour en temps réel! Consultez la page Élections 2025 pour vous aider à déterminer quels postes sont plus ou moins convoités.



Pour plus de détails sur comment poser sa candidature et sur les responsabilités des élus municipaux, visitez le site web de la municipalité au <https://www.saint-jacques-le-mineur.ca/elections/>.

Vous y trouverez une foule d'information sur le déroulement des élections 2025 (dates importantes, districts électoraux, etc.), ainsi que des liens pour des ressources informationnelles sur le rôle de conseiller municipal et le formulaire de déclaration de candidature!

Vous pouvez également obtenir le formulaire de déclaration de candidature en version papier au bureau municipal (91, rue Principale) dans nos heures d'ouverture.

Consultation publique concernant les logements abordables pour aînés

BESOINS DES AÎNÉS EN MATIÈRE DE LOGEMENT ABORDABLE **Si vous aviez à quitter votre résidence, quel type de projet** **d'habitation vous permettrait de préserver votre mode de vie?**

Participez à la consultation pour imaginer ensemble des solutions
d'habitations abordables dans les Jardins-de-Napierville

Une invitation du comité de citoyens Havre des Sages

LE 29 SEPTEMBRE PROCHAIN DE 13H30 À 16H
CENTRE COMMUNAUTAIRE DE NAPIERVILLE
SALLE DUPUIS
262 RUE DE L'ÉGLISE, NAPIERVILLE



**** COLLATIONS ET RAFRAÎCHISSEMENTS SUR PLACE ****

JE M'INSCRIS! (Possibilité de s'inscrire sur place également)

<https://forms.office.com/r/bDbK6b8xeY>

Chantal Labrie (450) 245-7868

sabnap@hotmail.ca

Friperie La suite des choses

Avec l'été qui tire à sa fin, les bénévoles de la friperie travaillent actuellement au changement de la collection de vêtements pour mettre de l'avant les vêtements d'automne et d'hiver! On vous invite à suivre la page Facebook de la friperie pour être informés quand ceux-ci seront sur les tablettes!

<https://www.facebook.com/Friperielasuitedeschoses>



HORAIRE :

Jeudi de 13h à 16h ET 18h à 20h

Vendredi de 14h à 21h

Premier dimanche du mois de 10h à 13h

114, rue Principale, Saint-Édouard, QC, J0L 1Y0



ATELIER DÉGUSTATION - Vins et fromages

Le samedi 27 septembre prochain, dans le cadre des Journées de la Culture aura lieu au chalet des loisirs (263, route Édouard-VII) un atelier de dégustation de vins et fromages animé par Stéphane Morin.

Joignez-vous à nous dès 19h00 pour en apprendre un peu plus sur les accords vin et fromage et pour vous gâter avec une dégustation!

Pour vous inscrire, contactez l'équipe de la bibliothèque au 450-347-5446 poste 401 ou au biblio@sjlm.ca! Faites vite; les derniers ateliers de dégustation ont été très populaires, et les places se réservent rapidement!

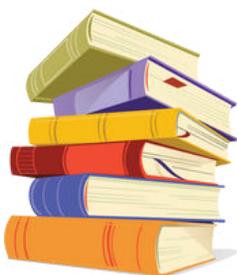
**Réservez votre place,
avant le 15 septembre**



Dégustation de vins et fromages

Samedi 27 septembre 2025, 19h00
Chalet des loisirs (263 route Édouard-VII)
Animé par Stéphane Morin

Pour s'inscrire
Téléphone : 450-347-5446 poste 401
Courriel : biblio@sjlm.ca



Renouvellement de l'entente avec le Réseau Biblio Montérégie

La Bibliothèque St-Jacques renouvelle son entente avec le Réseau BIBLIO Montérégie pour les trois prochaines années afin de continuer à offrir une variété d'ouvrages de tout genre, avoir accès à une collection d'imprimés et de numériques complète du Réseau et aux outils informatiques pour la gestion des emprunts.

CONCOURS

Dernière chance de participer au concours pour gagner un appareil de lecture *Kobo Libra Colour* en visitant votre bibliothèque!

Pour chaque emprunt de livre du 9 juillet au 5 septembre, ainsi que pour chaque nouvel abonnement ou renouvellement annuel dans cette période, vous obtiendrez une chance de gagner (limite de trois participations par jour).

Le tirage aura lieu le samedi 6 septembre 2025!



Bibliothèque Saint-Jacques-le-Mineur

89, rue Principale
Heures d'ouverture régulières
450 347-5446, poste 400

Lundi	13 h à 20 h
Mercredi	13 h à 20 h
Vendredi	13 h à 16 h
Samedi	10 h 30 à 12 h



Journée de la culture

Le samedi 27 septembre prochain, deux activités sont prévues dans le cadre des journées de la culture!

Dégustation de vins et fromages

27 septembre 2025, 19h
Chalet des loisirs (263, route Édouard-VII)
Animé par Stéphane Morin

Plongez dans l'univers des accords vins et fromages et goûtez-vous avec une dégustation!

**Inscription obligatoire, 18 ans et + : 450-347-5446
poste 401 ou biblio@sjlm.ca**



Démonstration et atelier de cirque

27 septembre 2025, 13h à 16h
Parc Camille-Beaudin (263, route Édouard-VII)
Animé par les Productions JDO

Atelier de cirque d'une durée de trois heures pour initier les jeunes et moins jeunes aux manipulations des appareils de cirque!

Artistes sur place pour une démonstration haute en couleurs!

Aucune inscription nécessaire!

Renouvellement de l'entente avec le Centre Sportif Régional Louis-Cyr de Napierville pour l'accès à la patinoire

Le conseil municipal a procédé au renouvellement de son entente avec le Centre Sportif Régional Louis-Cyr de Napierville ce qui permet aux citoyens de St-Jacques-le-Mineur de bénéficier d'un accès gratuit à l'aréna de Napierville lors des heures réservées.

Les plages horaires vous seront partagées via le Jacqueminois et les réseaux sociaux de la municipalité dès que nous les auront!



Aide financière pour les camps de jour et activités de loisirs

La municipalité offre à tous ses citoyens deux programmes d'aide financière pour les activités de loisirs; un programme spécialement pour les camps de jour, ainsi qu'un programme pour les activités de loisirs offertes par d'autres municipalités et organismes.

Camps de jour : 6\$ par jour inscrit au camp, pour un maximum de huit semaines, c'est-à-dire un montant maximal de 240\$ par enfant annuellement. Comme la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur n'a pas offert de camp de jour sur son territoire cette année, cette aide financière est applicable à l'inscription dans un autre camp de jour de la région.

Activités de loisirs : 50 \$ par résident par session, pour un maximum de trois sessions équivalent à 150 \$ par année par résident. Pour être éligible, l'activité ne doit pas être offerte à Saint-Jacques-le-Mineur.

Les demandes doivent être acheminées à la municipalité par courriel au comptabilite@sjlm.ca, par la poste ou sur place au 91, rue Principale. Pour tous les détails sur les documents nécessaires au traitement de votre demande, visitez le <https://www.saint-jacques-le-mineur.ca/aide-financiere/>

PROGRAMMATION DE LOISIRS

Automne 2025

FUTSAL

JEUDI
18 septembre au 6 novembre (8 cours)

Enfants de 7 à 12 ans
19 h 00 à 20 h 00

Lieu : École Saint-Jacques (115, rue Renaud)
TARIF : Gratuit - **20 places disponibles!**

DANSE EN LIGNE

MERCREDI
17 septembre au 17 décembre (14 cours)

Adultes et adolescents
19 h 00 à 21 h 00

Lieu : École Saint-Jacques (115, rue Renaud)
TARIF : 140\$ / personne

KARATÉ

VENDREDI
19 septembre au 12 décembre (13 cours)

Débutant (à partir de 5 ans) : 18 h 00 à 19 h 00
Intermédiaire : 19 h 15 à 20 h 30

Lieu : École Saint-Jacques (115, rue Renaud)
TARIF : 70\$ / personne

YOGA SUR CHAISE

JEUDI
18 septembre au 18 décembre (14 cours)

Adultes 50 ans et +
11 h 00 à 12 h 00

Lieu : Chalet des loisirs (263, route Édouard-VII)
TARIF : 90\$ / personne

CARDIO-BÉBÉ

MERCREDI
17 septembre au 19 novembre (10 cours)

Parent-bébé
11 h 00 à 12 h 00

Lieu : Chalet des loisirs + parc (263, route Édouard VII)
TARIF : 100\$ / adulte

P'TITS DÉBROUILLARDS

SAMEDI
27 septembre au 18 octobre (4 cours)

Enfants de 6 à 12 ans
10 h 00 à 11 h 30

Lieu : Chalet des loisirs (263, route Édouard VII)
TARIF : 95\$ / enfant

YOGA

LUNDI
15 septembre au 15 décembre (13 cours)

Adultes et adolescents
19 h 00 à 20 h 00

Lieu : École Saint-Jacques (115, rue Renaud)
TARIF : 90\$ / personne

**Date limite pour l'inscription :
VENDREDI 5 SEPTEMBRE**

*Vous avez participé l'an passé?
Référez un(e) ami(e) et obtenez un
rabais de 10\$ sur votre inscription!*



SAINT-JACQUES
LE-MINEUR

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

programmation automne 2025



Activités

Date limite d'inscription : **vendredi 5 septembre 2025**

<input type="checkbox"/> FUTSAL 7 à 12 ans -----	Gratuit!	
<input type="checkbox"/> CARDIO-BÉBÉ parent-bébé -----	100\$	
<input type="checkbox"/> DANSE EN LIGNE adultes et ados -----	140\$	Total : _____
<input type="checkbox"/> P'TITS DÉBROUILLARDS 6 à 12 ans-----	95\$	
<input type="checkbox"/> YOGA adultes et ados -----	90\$	
<input type="checkbox"/> YOGA SUR CHAISE adultes 50 ans + -----	90\$	
<input type="checkbox"/> KARATÉ Débutant -----	70\$	
<input type="checkbox"/> KARATÉ Intermédiaire -----	70\$	

Réservé à l'administration

NOM COMPLET	
Nom du parent <small>Futsal, P'tits débrouillards et Karaté</small>	
Téléphone(s)	
Courriel	
Adresse	

MODES DE PAIEMENT :

EN PERSONNE AU BUREAU MUNICIPAL, LES MODES DE PAIEMENT SUIVANTS SONT ACCEPTÉS : ARGENT COMPTANT, DÉBIT OU CHÈQUE AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ. VOUS POUVEZ AUSSI TRANSMETTRE UN CHÈQUE (AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ) ET LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU BUREAU MUNICIPAL PAR LA POSTE OU LE DÉPOSER DANS LA CHUTE À COURRIER AU 91, RUE PRINCIPALE.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT :

Si le remboursement est demandé avant le début de l'activité, un remboursement du montant d'inscription total sera émis. Si le remboursement est demandé dans les 3 jours ouvrables suivant le début de l'activité, un remboursement de la moitié du montant de l'inscription sera émis.

Aucun remboursement ne pourra être émis après cette date, sauf dans les cas suivants : (1) la Municipalité annule l'activité (2) sur présentation d'un billet d'un médecin. Le remboursement sera calculé au prorata des cours restants à la session.

INSCRIPTIONS EN LIGNE :

<https://www.qidigo.com/u/Municipalite-Saint-Jacques-le-Mineur/activities/session>

Sécurité des piscines

Date limite : 30 septembre 2025!

Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles :

Vous avez une piscine construite avant 2010? Il ne vous reste que **quelques semaines** pour conformer votre piscine aux normes du Gouvernement du Québec, visant à réduire le nombre de noyades dans la province. Pour ce qui est des piscines construites après 2010, celles-ci devraient déjà être conformes, et les propriétaires qui ne le sont pas sont passibles d'une amende en vertu du règlement!

Voici un rappel des normes à suivre :

- Les piscines creusées et semi-creusées doivent être entourées d'une clôture d'une hauteur minimale de 1,2 m. Quant aux piscines hors terre et démontables, elles doivent être ceinturées si leur paroi est de moins de 1,2 m et 1,4 m respectivement
- La clôture installée doit empêcher le passage d'une balle de 10 cm de diamètre et ne peut pas être facilement escaladée ou traversée; ainsi, une haie ou des arbustes ne peuvent faire office de clôture.
- Si vous avez accès à votre piscine à partir d'une terrasse rattachée à votre résidence, vous devez vous assurer qu'une clôture est installée entre la maison et la piscine
- Toute porte donnant accès à la piscine doit se refermer et se verrouiller automatiquement, en plus d'être dotée d'un loquet de sécurité.
- Il faut aussi s'assurer que les systèmes de filtration ou de chauffage soient installés à au moins 1 m du bord de la piscine.



D'autres normes s'appliquent, entre autres concernant les plongeurs, les types de clôtures acceptées, et le positionnement du loquet de sécurité. Nous vous invitons à consulter le règlement complet et les guides mis à votre disposition sur le site du Gouvernement du Québec. Vous pouvez également communiquer avec notre inspecteur, M. Michaël Lavoie, au inspection@sjlm.ca ou au 450-347-5446 poste 204 pour toutes questions!

Protégez votre famille contre le monoxyde de carbone!

Alors que nous sommes actuellement en période de prévention, les pompiers ont constaté que plusieurs résidences de Saint-Jacques-le-Mineur ne sont pas équipées de détecteurs de monoxyde de carbone.

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz inodore, incolore et mortel. Surnommé le tueur silencieux, il est impossible de le détecter sans appareil spécialisé. Chaque année, des milliers de personnes sont hospitalisées et plusieurs en décèdent dû à une intoxication au CO — un danger pourtant évitable grâce à de simples mesures de prévention.



Quelles sont les sources de monoxyde de carbone?

Le CO est produit lorsque des combustibles comme le bois, le gaz naturel, le pétrole ou le charbon ne brûlent pas complètement.

Dans une maison, les principales sources incluent :

- Chaudières et chauffe-eaux,
- Poêles à bois,
- Cuisinières à gaz,
- Voitures laissées en marche dans un garage fermé.

Lorsque le monoxyde de carbone s'accumule, il remplace l'oxygène dans le sang. Résultat : maux de tête, étourdissements, nausées, confusion, et, en cas d'exposition prolongée, la mort.

Pourquoi un détecteur est-il essentiel?

Un détecteur de CO est votre première ligne de défense.

Il surveille en continu l'air ambiant et déclenche une alarme sonore lorsqu'un seuil dangereux est atteint. Ce signal vous donne le temps de réagir rapidement, d'évacuer les lieux et de contacter les secours.

Installation et entretien

- Installez un détecteur de CO près des chambres et des appareils à combustion.
- Vérifiez qu'il est conforme aux normes.
- Testez-le régulièrement et remplacez les piles chaque année.

Agissez dès maintenant!

Ne laissez pas le monoxyde de carbone mettre en danger votre vie et celle de vos proches. Un détecteur de CO est un petit investissement qui peut sauver des vies. Équipez votre maison dès aujourd'hui.

Nouvelle signalisation! Sens unique de la rue Renaud

En raison des classes temporaires situées dans le stationnement de l'École Saint-Jacques et des travaux du centre communautaire, le débarcadère des autobus scolaires devra être déplacé sur la rue Renaud, et ce à compter de la rentrée des classes.

À la demande du Centre de services scolaires des Hautes-Rivières et dans le but de limiter la circulation autour des autobus et sécuriser l'arrivée et le départ des enfants de l'école, le tronçon de la rue Renaud entre la place de l'église et la rue du Moulin deviendra un sens unique au courant de la semaine prochaine.

Nous vous remercions de porter une attention particulière à la signalisation dans les prochains jours et de faire preuve de prudence dans le secteur.



Projet d'Hydro-Québec - ligne d'interconnexion Hertel-New York

Travaux de jointage sur la montée Saint-Jacques

Dans le cadre du projet Hertel-New York, Hydro-Québec installera dans les prochaines semaines des câbles souterrains dans trois baies de jonction sur la montée Saint-Jacques. Les travaux se dérouleront de 6h00 à minuit.

Les opérations nécessitant de l'équipement lourd se dérouleront de jour, mais on pourra également observer la présence d'éclairage et de génératrices en soirée.

Échéancier prévu pour les travaux :

Baie de jonction #1

- Travaux de jour et en soirée du 14 au 23 août 2025
- Travaux en soirée seulement : du 19 au 25 août 2025
- Circulation : deux voies disponibles via une voie de contournement

Baie de jonction #2

- Travaux de jour et en soirée : 15 au 26 août 2025
- Travaux en soirée seulement : 21 au 25 août 2025
- Circulation : une voie en alternance avec signaleurs de jour et présence d'un feu de circulation temporaire les soirs et fins de semaine

Baie de jonction #3

- Travaux de jour et en soirée : 19 au 29 août 2025
- Travaux en soirée seulement : 25 au 28 août 2025
- Circulation : une voie en alternance avec signaleurs de jour et présence d'un feu de circulation temporaire les soirs et fins de semaine



Chantier du nouveau complexe municipal

Vous aurez sans doute remarqué que la démolition de l'église a eu lieu dans les dernières semaines. C'est une page de l'histoire de Saint-Jacques-le-Mineur qui se tourne, et nous avons une pensée pour tous ceux et celles d'entre vous qui ont de beaux souvenirs dans ce bâtiment!

Jusqu'à maintenant les travaux se déroulent selon l'échéancier prévu. Les travaux d'excavation et de fondations sont s'amorceront dès le début du mois de septembre, et seront suivis de la construction de la coquille du futur bâtiment.

Comme toujours, soyez prudents si vous circulez aux abords du chantier.



DOSSIERS MATIÈRES RÉSIDUELLES

Collectes à venir:

	Jour de collecte	Fréquence de collecte
Déchets	Jeudi	Aux 2 semaines à l'année
Récupération	Jeudi	Aux 2 semaines à l'année
Compostage	Mardi	Chaque semaine
Gros rebuts non valorisables	11 septembre et 9 octobre	Chaque mois

Aucun surplus collecté en dehors des bacs roulants.

R Récupération

C Compostage

D Déchets

 Gros rebuts non valorisables

✓ = matelas, divan, tapis, toiles

⊗ = meuble de bois, toilette, etc.

AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	C		R	8	9
10	11	C		D 	15	16
17	18	C		R	22	23
24/31	25	C		D	29	30

SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
		C		R		
7	8	C		D 	12	13
14	15	C		R	19	20
21	22	C		D	26	27
28	29	C				

Réduire notre consommation en choisissant des options « zéro déchet »

Adopter une démarche zéro déchet, c'est choisir des gestes simples et efficaces au quotidien. Pour commencer, il est essentiel d'éviter les produits suremballés et les nettoyants chimiques. Privilégiez plutôt des alternatives naturelles, comme le mélange d'eau et de bicarbonate de soude. Pensez aussi à utiliser des contenants réutilisables, à transformer de vieux vêtements en chiffons, et à opter pour des objets durables, tels que les rasoirs à lame interchangeable ou les tampons démaquillants lavables.

Lors de vos achats, favorisez les formats en vrac et les produits solides, comme les savons et shampoings en barre. Enfin, pour les vêtements surtout ceux pour bébé, tournez-vous vers les friperies ou demandez à votre entourage : une solution économique et écologique!

Et n'oubliez pas; chaque geste compte! Pas besoin de tout changer pour faire une différence, on peut commencer petit à petit!

Pour plus de détails, visitez : <https://www.compo.qc.ca/reduire/zero-dechet/>





OFFRE D'EMPLOI

RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION ET DES COMMUNICATIONS

POSTE CONTRACTUEL, TEMPS PLEIN - SERVICE DE L'ADMINISTRATION REPLACEMENT D'UN CONGÉ DE MATERNITÉ

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE :

Sous l'autorité de la directrice générale, la personne titulaire de ce poste est en première ligne avec les citoyens et citoyennes en personne ou au téléphone. Elle assiste tous les départements dans la gestion documentaire, le traitement des demandes citoyennes et la production de différents outils de communication. Le poste prévoit aussi le remplacement, pour les cas d'absence et de vacances, du poste de technicien comptable pour les tâches prioritaires telles que les encaissements, la production des paies et la saisie des factures.

DESCRIPTION DES TÂCHES :

Tâches liées au clérical et service à la clientèle :

- Assurer les tâches reliées à l'accueil et la réception, notamment la prise des appels, les demandes d'informations ou la formulation de plaintes ainsi que la gestion du courrier;
- Assurer les tâches de secrétariat général en soutien aux autres départements, tel que les appels, le classement, la numérisation, l'archivage, etc.;
- Entrer les requêtes de citoyen(ne)s dans le système en ligne de la municipalité et redistribuer les requêtes aux différents services concernés;
- Assister l'ensemble des services dans les tâches administratives;
- Commander le matériel de bureau et vérifier les stocks de papeterie si nécessaire;
- Assister la Direction générale et les directions de services dans des tâches administratives et de greffe ;
- Collaborer avec la Direction générale et les autres services à la production de rapports annuels, la collecte de données et la préparation de tableaux;
- Assurer le renouvellement de certains contrats avec les fournisseurs, incluant la recherche de prix.

Tâches liées aux communications :

- Procéder à la rédaction, conception, correction et mise à jour de textes, de documents, de publicité et autres pour fin de publication sur différentes plateformes telles que les médias sociaux, le site internet, les journaux papier, le panneau lumineux et autres;
- Procéder à la rédaction et la transmission des alertes municipales, lorsque demandé par un directeur de service;
- Rédiger et concevoir le bulletin municipal mensuel ou les éditions spéciales;
- Assurer une présence aux événements municipaux pour procéder à des publications en temps réel et promouvoir les activités;

- Contribuer à l'amélioration de l'efficacité des processus internes de communication en soumettant des recommandations aux directeurs de services.

EXIGENCES DU POSTE* :

- Posséder un diplôme d'études collégiales, un diplôme d'études professionnelles ou une formation pertinente en secrétariat;
- Posséder six (6) mois d'expérience pertinente dans un poste similaire et/ou en service à la clientèle;

COMPÉTENCES RECHERCHÉES :

- Bonne coordination et dextérité;
- Français écrit et parlé de qualité supérieure;
- Autonomie et jugement dans le traitement des demandes;
- Loyauté, éthique et confidentialité;
- Gestion efficace du temps et des priorités;
- Sens de l'écoute et de la répartition;
- Bon sens de la créativité.

SALAIRE ET AVANTAGES SOCIAUX :

- Poste syndiqué offrant les conditions de travail prévues à la convention collective;
- Temps plein de 32 heures par semaine sur 5 jours (demi-journée les vendredis);
- Lieu de travail au bureau municipal de la Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur;
- Début d'emploi le 30 septembre 2025 ou avant selon la disponibilité;
- Salaire établi selon l'expérience et les critères, entre 25.22 \$ et 31.52 \$ / heure.

Les personnes intéressées ont jusqu'au mardi 2 septembre 2025 à 13h pour postuler.

Faites parvenir votre CV et lettre à la direction générale à l'adresse info@sjlm.ca.

*Les candidats retenus devront se soumettre à une vérification des antécédents judiciaires conformément à la procédure d'embauche du personnel municipal PR-RH-11.